

Les enjeux des cantonales du 20 et 27 mars 2011

Au fait, savez-vous que nous allons voter les 20 et 27 mars 2011 ? Nous allons élire des conseillers généraux. On parle peu de ces élections cantonales. J'ai décidé de me renseigner sur le rôle de ces conseillers, leur mode d'élection et l'importance de ces élections. Il y a 3 807 cantons en France mais seuls 2 023 cantons sont concernés par cette élection. Cela représente 1 941 élus. Les conseillers généraux élus en mars 2011 le seront pour un mandat de trois ans. Avant la réforme territoriale de 2009, ils étaient élus pour 6 ans. C'est la dernière fois que les Français élisent des conseillers généraux. A partir de 2014 ils deviendront des conseillers territoriaux qui siégeront à la fois au conseil général et au conseil régional. Leur nombre sera réduit, ils passeront de 4 182 conseillers généraux et 1 880 conseillers régionaux à 3 000 conseillers territoriaux. Le rôle d'un conseiller général est théoriquement voué à la gestion d'un département dans son ensemble. Les conseillers généraux font partie des 150 000 grands électeurs qui élisent les sénateurs. Le mode de scrutin est majoritaire uninominal à deux tours. Un candidat est donc élu au premier tour s'il obtient la majorité absolue, soit la moitié des suffrages exprimés et un nombre de voix au moins égal au quart de celui des électeurs inscrits. Cette année, pour la première fois, la parité devra être respectée : les candidats ont obligation de se présenter avec un suppléant de l'autre sexe. Nous élirons un conseiller général et son (sa) suppléant(e). Au second tour, seule la majorité relative est nécessaire pour être élu. Peuvent s'y présenter uniquement les candidats ayant obtenu au premier tour un nombre de voix supérieur à 12,5% des électeurs inscrits.

Toutefois les deux candidats arrivés en tête au premier tour, et quel que soit leur résultat, peuvent se présenter au second

tour. C'est d'ailleurs l'une des raisons pourquoi l'UMP peut avoir un retour de boomerang en ayant relevé la barre. Supposons par exemple un PS à 15% des inscrits, un FN à 11% et un UMP à 10,5%, hop l'UMP est évincée et c'est un duel PS-FN au second tour. En 2008, l'élection des conseillers généraux a été remportée par la Gauche avec 54,77%. Le taux d'abstention fut particulièrement élevé : 44,55%. Si en 2011, la Gauche remporte à nouveau ces élections, elle sera en mesure de changer la représentation au Sénat qui est, actuellement, majoritairement à droite. (Sénateurs PS PC, DVG : 157, Centristes : 29, UMP. :148, DVD 7). Le vote pour les sénateurs aura lieu en septembre 2011 et risque de faire basculer le Sénat à gauche. Les ténors des partis politiques parlent peu de cette élection, mais pourquoi donc ? Du côté UMP : le parti présidentiel préfère minimiser son rôle. Une victoire de l'opposition serait un revers supplémentaire vis à vis la politique actuelle et vis à vis de son futur candidat aux présidentielles de 2012. Cette fois, le « président -colibri » (un colibri est un oiseau qui bat très vite des ailes mais qui fait du surplace) ne s'est pas impliqué directement dans ce scrutin. Douterait-il du résultat ? Le seul mot d'ordre est de se maintenir au second tour pour faire barrage au Front National en cas de triangulaires, et il n'y aura pas de consignes pour voter à gauche dans les autres cas. Gérard Larcher (Président actuel du Sénat) et Nathalie Kosciusko-Morizet (Ministre de l'Environnement) qui avaient osé appeler à voter pour les candidats de gauche face à un candidat frontiste se sont faits tancés par le « colibri » lors du déjeuner à l'Élysée, le jeudi 10 mars 2011 avec les membres du parti. Lors de cette même réunion, le chef a promis de virer ceux qui voteraient FN 1. Avez-vous remarqué l'absence du sigle UMP sur les affiches électorales ? Les candidats de droite auraient-ils honte d'arborer les couleurs de leur parti ? Peu parler de ses élections est une façon de minorer l'évènement et de favoriser un fort taux d'abstention. L'UMP compte sur ses électeurs qui sont toujours présents de façon massive lors de ce type de scrutin.

Dernier petit souci, à cause du débat sur l'islam, certains militants UMP et musulmans ont déchiré leur carte UMP et ne donnent pas de consigne de vote. Mais coup de théâtre, samedi 11 mars 2011, après son éviction de l'Élysée, Abderrahmane Dahmane, l'ancien conseiller à l'intégration, a déclaré : « pour signifier notre désaccord, j'appelle à voter massivement contre l'UMP, à commencer par les élections cantonales ». Le désaccord dont il est question concerne le débat sur l'islam qui doit débiter le 5 avril 2011. (3) Donc voilà des voix en moins pour les candidats UMP. Du côté PS : là aussi, nous avons droit à un silence assourdissant ! Serait-ce dû à la nature même des candidats ? Il faut dire que les candidats sont pour la plupart des notables locaux qui cumulent allégrement les mandats (Maires/ conseillers généraux, Conseillers généraux / conseillers régionaux). Alors que le PS parlait à un certain moment de supprimer le cumul des mandats, il serait très malheureux de rappeler la situation exacte des conseillers généraux. Pour le second tour, le PS n'a pas donné officiellement de consignes de vote en cas de duel entre candidat UMP et candidat FN. Sur le site officiel du PS, est en ligne une vidéo de 1 mn 17 parlant des élections cantonales. Le contenu essentiel de cette vidéo est consacré au rôle de Conseil Général qui intervient dans le domaine social et éducatif 2, étonnant non.. Ils sont sûrement très occupés avec leurs primaires. Du côté Front National : après la publication du sondage pour la présidentielle de 2012 la donnant en tête, Marine Le Pen a appelé à participer massivement à cette élection pour confirmer l'ancrage de ses idées parmi la population. Elle compte même avoir des élus. Pour les 2 023 cantons renouvelables lors des dimanches 20 et 27 mars prochains, ils sont 2 880 candidats et suppléants frontistes à s'être engagés dans la campagne. Le parti présidé par Marine Le Pen sera présent sur les trois quarts du territoire national. En 2004, le parti de Jean-Marie Le Pen avait réalisé des scores de 12 % en moyenne dans les cantons où il était présent en 2004. Avec le nouveau taux de 12, 5% nécessaire pour être présent au second tour, la tâche risque

de se révéler laborieuse. Dans le contexte actuel, cette élection risque d'être particulièrement significative. Ces élections mobilisent peu l'électorat, l'abstention risque d'être élevée et la montée du Front National risque d'être spectaculaire. A un an des présidentielles, il faudra bien analyser les résultats dans les cantons populaires. Les thèmes abordés par le Front National : défense de la Nation, défense de la laïcité, défense des valeurs républicaines, problèmes de l'immigration, de l'insécurité et du chômage rencontrent un écho grandissant parmi les couches populaires. Mais pour autant seront-ils suffisamment mobilisateurs pour inciter les citoyens à voter ces deux prochains dimanches ? Il faut avouer qu'actuellement il y a une grande incertitude quant à la capacité de résoudre ces problèmes par les deux grands partis que sont l'UMP et le PS. En trente ans, malgré les changements de majorité, les citoyens de base ont l'impression que leur situation personnelle ne s'est nullement améliorée, mais au contraire s'est dégradée. Les partis de droite et de gauche sont totalement discrédités pour un grand nombre de nos concitoyens, et si les candidats présentés par le Front National enregistrent de bons scores, ils ne le devront qu'à l'UMPS.

Marie-José LETAILLEUR

Voir son blog : <http://lebloglaicdechamps.over-blog.com> 1
<http://www.leparisien.fr/elections-cantonales/cantonales-sarkozy-fixe-la-regle-du-jeu-face-au-fn-10-03-2011-1352645.php> 2
<http://www.parti-socialiste.fr/video/les-elections-cantonales-comment-ca-marche> 3
<http://www.rue89.com/2011/03/12/sarkozy-sest-definitivement-coupe-des-musulmans-194583>